

## Traitement de vos données personnelles au CPA

Dans le cadre de votre prise en charge au sein du CPA, notre établissement utilise un logiciel spécifique dénommé Hôpital Manager permettant d'assurer votre suivi médical et l'analyse de l'activité du centre afin de mieux évaluer la qualité et les coûts des soins. Dans ce cadre, des rapports règlementaires à destination de la Direction générale de l'offre de soins (DGOS), du Ministère en charge de la Santé, et de l'Agence Régionale de Santé, sont régulièrement envoyés.

Les données personnelles vous concernant (sexe, date et lieu de naissance, lieu de résidence, modalités de prise en charge, antécédents familiaux, suivi de votre état de santé, traitements médicamenteux et non médicamenteux, régimes, diagnostics) sont ainsi traitées sous la responsabilité de notre établissement, **pour une durée de 30 ans**. Seules les données **nécessaires et utiles** sont collectées directement auprès de vous lors de votre prise en charge, conformément à l'article 9 du Règlement Général de la Protection des Données.

Les données collectées sont **stockées sur les serveurs de l'établissement** (site de Saint Georges).

**Ces données sont susceptibles d'être transmises par voie postale ou par messagerie électronique sécurisée vers votre médecin traitant, ou vers un autre établissement ou encore dans votre Dossier médical partagé (DMP)\*, comme la réglementation nous l'impose** (Décret n° 2016-995 du 20 juillet 2016 relatif aux lettres de liaison), dans l'objectif de garantir la continuité de vos soins médicaux.

Parmi les données de santé collectées, certaines données d'activité, anonymisées, sont déposées trimestriellement, par un professionnel du Département d'Information Médicale de l'établissement, sur la plateforme nationale ePMSI, dans le cadre d'une obligation réglementaire (arrêté du 23 décembre 2016, relatif au recueil et au traitement des données d'activité médicale des établissements de santé publics ou privés ayant une activité en psychiatrie et à la transmission d'informations issues de ce traitement dans les conditions définies aux articles L.6113-7 et L.6113-8 du Code de Santé Publique) pour rendre compte à nos tutelles (Agence Régionale de Santé).

**Vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant, afin d'en vérifier l'exactitude et, le cas échéant, afin de les rectifier, de les compléter, ou de les mettre à jour.** Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au médecin qui vous prend en charge, ou bien en adressant un courriel à l'adresse suivante : [dpo@cpa01.fr](mailto:dpo@cpa01.fr)

Pour toute question relative à la protection des données ou en cas de difficulté sur l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données [dpo@cpa01.fr](mailto:dpo@cpa01.fr)